

5 Les bouteilles en verre, pots à confiture et autres conserves, on rince ou pas ?

Surtout pas malheureux ! Vous gaspilleriez de l'eau potable. En revanche, prenez soin d'enlever tous les restes de nourriture. Au passage et à la différence des plastiques, les bouteilles en verre se recyclent en théorie à 100 % et à l'infini (comme l'aluminium et l'acier), dommage de ne pas les trier. On est nombreux à l'avoir compris : le taux de recyclage du verre est passé de 50 % en 2000 à 86,5 % en 2018. Et on pense bien à séparer les couvercles en métal, aussi recyclables, des pots en verre. ■

7 Les colis plein d'agrafes et de scotch, ça passe ou ça casse ?

Des colis, vu le contexte, disons qu'il s'en livre un peu plus que d'habitude, alors autant savoir quoi faire des cartons. Eh bien, bonne nouvelle, inutile de retirer agrafes et scotchs. Ils n'altèrent pas le processus de recyclage. Faut juste penser à bien les plier. Et comme c'est bientôt Noël, on en profite pour rappeler que c'est pareil pour les papiers cadeaux, inutile de les débarasser de leur scotch. Par contre, les papiers cadeaux brillants, on oublie : en plastique, ils se jettent et le sachant, on serait aussi bien inspirés de s'en passer. ■



8 Les enveloppes à fenêtre plastifiées, quel casse-tête ?

Pas vraiment, elles se trient. C'est pareil pour les cahiers à spirale. En fait, tous les papiers, journaux, magazines, tickets de caisse, blocs, feuilles se recyclent. Et puisqu'on parle papiers, profitons-en pour sceller le sort des mouchoirs en papier et essuie-tout : ils se jettent. ■



9 Les briques, j'enlève le bouchon ?

On le laisse, même si ça paraît étrange de ne pas séparer un plastique (le bouchon) d'une brique majoritairement composée de carton. ■

10 Si j'ai un doute ?

Si j'ai un doute, c'est poubelle grise ! Attention tout de même au Point Vert Eco-Emballages (le fameux rond vert avec une flèche verte foncée. Il atteste simplement du fait que l'entreprise s'est acquittée de l'éco-contribution (et participe ainsi à la collecte, au tri et au recyclage des déchets). Il ne signifie pas que l'emballage est destiné à être recyclé... ■



« Le recyclage n'est pas à la hauteur de l'urgence, Ni de l'ampleur du problème »

Trois questions à Flore Berlingen (photo), directrice de l'association Zéro waste France, autrice de *Recyclage, le grand enfumage*, paru cet été aux éditions Rue de l'Échiquier.

— On nous vante les vertus du recyclage. Que lui reprochez-vous ? « Ce n'est pas le recyclage, mais son instrumentalisation pour éviter de poser la question du jetable, de la surconsommation des ressources, du gaspillage, qui est ici visée. Parler uniquement des avantages du recyclage, qui sont bien réels, et pas de ses limites, envoie le message que le déchet recyclable n'est pas un déchet qui pose problème puisqu'au contraire, on en fait une ressource par l'économie circulaire. »

Ce discours très positif autour du recyclage est malheureusement aussi porté par les acteurs publics — pas forcément avec la volonté de tromper qui que ce soit mais qui, en voulant inciter au geste de tri, se sont dit que le plus simple était d'avoir un discours simplificateur. Aujourd'hui, on se retrouve avec un jetable omniprésent et ce semblant de solution en face, dont on voit bien qu'il n'est pas à la hauteur de l'urgence ni de l'ampleur du problème. »

— Vous soulignez qu'en pointant les performances de tri des habitants, on détourne l'attention des vrais responsables, qui sont-ils ? « Le discours ambiant est de dire qu'il y a un problème au niveau du geste de tri, encore insuffi-

sant, malgré les progrès. En réalité, les conditions pour qu'il y ait tri et recyclage ne sont pas réunies en amont du consommateur et du tri : il faut à minima que les entreprises qui mettent sur le marché les emballages aient fait le choix de matériaux recyclables. Ce qui n'est pas le cas de manière généralisée actuellement. »

— Les industriels font pourtant des efforts, ils sentent bien que la préoccupation progresse chez les consommateurs...

« On peut avoir le sentiment que les choses s'améliorent parce qu'on entend beaucoup parler. C'est très présent dans les discours de communication des entreprises mais, derrière, les choix peuvent être contradictoires : aujourd'hui encore, des produits d'emballage nouveaux sont mis sur le marché, présentés comme des innovations alors que la question de leur fin de vie n'est pas posée. »

Le raisonnement majoritaire est de dire : quand il y aura un volume suffisant pour ce type de déchet, ça constituera un marché intéressant, une solution de recyclage sera mise en place. Le principe de responsabilité des producteurs, inscrit dans la loi, devrait être entendu comme une prise de responsabilité dès le départ sur le produit d'emballage jusque sa fin de vie et pas seulement, par le biais d'une éco-contribution. ■ A.-S.H.

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur notre site.

